



### ACTIVITÉS ENTREPÔT :

- BREAK DANCE :**
- Vendredi 17h - 18h : 7/10 ans
  - Vendredi 18h - 19h : 9/12 ans
  - Vendredi 19h - 20h15 : 12/16 ans
- TOUS STYLE :**
- Lundi 17h30 - 18h30 : 9/13ans
  - Lundi 18h30 - 19h30 : 14/18ans

GRILLE TARIFAIRE en fonction du quotient familial

QUOTIENT FAMILIAL	< 350 Chômeurs / RSA	De 351 à 490	De 491 à 899	> 900
1 h 00	230 € / an	235 € / an	245 € / an	255 € / an
1 h 15	290 € / an	295 € / an	305 € / an	320 € / an

**OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS**  
**ADHESION : 15€ + LICENCE SPORTIVE : 16€**



**ADHÉSION AUX LOCAUX DE VENELLES EN SUS OBLIGATOIRE INDÉPENDEMENT DU CIACU**  
**EN SUS EST OBLIGATOIRE UNE ADHÉSION LIBRE DE 1€ MINIMUM A DONNER A L'ENTREPÔT**

### INFOS CAF

Nom & Prénom de l'allocataire : .....

Régime : .....

N° d'Allocataire : ..... Quotient Familiale : .....

### POSSIBILITÉS DE RÈGLEMENT

#### 1 - RÈGLEMENT POSSIBLE EN TROIS FOIS (3X)

**Echéances Septembre/Octobre/Novembre**

Réglé par :

- 1er chèque d'un montant de : ..... €  Et/ou en Espèces pour un montant de : ..... €
- 2ème chèque d'un montant de : ..... €  Carte collégien de Provence - **Jusqu'à 100€**
- 3ème chèque d'un montant de : ..... € Montant à débiter : ..... €

#### 2 - RÈGLEMENT EN UNE FOIS (1X)

*Pour toute inscription à partir de janvier, règlement en une fois.*

*Nous proposons un tarif au prorata (hors adhésion et licence dues en totalité) des mensualités restantes :*

15€ + 16€ + ((Prix total du cours / 10\*) x Nombre de mois restants) = ..... €

*\*(10 mois de septembre à Juin)*

## REGLEMENT INTERIEUR

Vous avez choisi de vous intéresser aux cultures urbaines à travers ses différentes techniques. Cet engagement constitue un moment privilégié d'apprentissage, d'échanges et de rencontres qui induit le respect et l'adhésion aux conditions suivantes :

- L'exactitude, une des premières règles de politesse qui garantie le bon déroulement des cours et entraînements.
- L'assiduité, concernant les mineurs, suite à trois absences successives non justifiées, les parents en seront informés.

Sachez qu'il est **indispensable d'apporter dans son sac une paire de chaussures destinée aux cours et entraînement. Il n'est pas possible d'entrer dans le studio avec celle utilisée dans la rue.**

Dans les salles il est important :

- D'apporter une petite bouteille d'eau (à reprendre ou jeter après les cours et entraînements)
- De ne pas manger
- De laisser le studio, les vestiaires et les toilettes aussi propres qu'à votre arrivée

Nous vivons des temps de crise de sanitaire et nous portons tous la responsabilité de la propagation du covid19 mais également d'autres maladies qui pourrait nuire aux plus fragiles d'entre nous. Aussi, en signant ce règlement, vous vous engagez à :

- Respecter les gestes barrières (se laver les mains régulièrement, etc.)
- A vous tenir informer des protocoles sanitaires nationaux et arrêté préfectoraux qui peuvent évoluer en même temps que le virus.
- Respecter les consignes des lieux d'activités soumis également à l'évolution du virus: porter le masque lors de déplacement en milieu clos, distanciation sociale lors que la situation le permet, etc.
- Ne pas venir si vous êtes contagieux ( covid mais aussi gastro, grippe etc..)

**En signant je certifie avoir lu le règlement intérieur**

Signature(s) :

## AUTORISATION PARENTALE *POUR MINEURS UNIQUEMENT*

Je soussigné( e ) ..... autorise mon enfant..... à participer aux différentes activités de l'association CIACU (cours, stages, entraînements) pour l'année 2021/2022.

Les sorties feront l'objet d'une autorisation spécifique.

L'association n'est pas responsable des mineurs en dehors du lieu ni pendant le trajet allerretour pour se rendre aux activités.

Signature(s) :

## PIÈCES A FOURNIR

- Attestation CAF du quotient familial
- 1 photo souhaitée par inscrit
- Certificat médical de moins de 3 mois (uniquement pour les activités sportives).

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Inscrivez toutes informations que vous souhaitez nous communiquer :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....